



CANADIAN FEDERATION OF STUDENTS
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS



Avis aux membres **Le budget fédéral de 2017**

Mars 2017

Le programme d'innovation du Canada

Le 22 mars, le gouvernement fédéral a déposé un budget dont l'un des objectifs principaux est de faire du Canada un chef de file en innovation. Mentionnée 246 fois dans le document, l'innovation est dite essentielle pour faire avancer l'économie et remédier aux enjeux importants auxquels les canadiennes et canadiens et nos communautés sont confrontés.

Bien que le budget de 2017 ait apporté de nouveaux investissements pour les apprenantes et apprenants autochtones et du financement pour améliorer les compétences et les perspectives d'emploi, il ne prend aucune mesure innovatrice pour remédier aux frais de scolarité élevés ou à la dette étudiante – deux enjeux majeurs qui touchent les étudiantes et étudiants de partout au pays.

Tel que l'indique le gouvernement, le succès de ce programme d'innovation nécessite « l'une des populations actives les plus brillantes, qualifiées et créatives au monde ». Le ministre des Finances Bill Morneau prétend que le budget de 2017 va aider les canadiennes et canadiens à acquérir les compétences requises pour faire avancer l'économie canadienne. Étant donné que plus de 70 pour cent des nouveaux emplois nécessitent une forme quelconque de formation postsecondaire, un budget axé sur l'innovation doit inclure des stratégies dynamiques afin de réduire les barrières financières existantes à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle.

Appui aux étudiantes et étudiants autochtones

Pour aider les peuples autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir et pour « contribuer à une croissance économique plus forte dans les communautés autochtones et dans l'ensemble du Canada », le gouvernement prévoit :

- Une augmentation du financement accordé au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire de 90 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2017-2018.

Les étudiantes et étudiants sont ravis de constater que le gouvernement a respecté sa promesse rompue en faisant des investissements pour permettre aux Autochtones de poursuivre des études postsecondaires. Lorsque le financement promis aux apprenantes et apprenants autochtones fut exclu du premier budget du gouvernement Trudeau en 2016, les étudiantes et étudiants se sont mobilisés pour

demander des comptes au gouvernement. Nous avons lancé une pétition nationale, organisé une Journée d'action nationale, fait des présentations devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat et rencontré plus de 150 députées et députés et sénatrices et sénateurs. En travaillant ensemble, les étudiantes et étudiants uni-e-s par la Fédération ont fait en sorte qu'il était impossible de rompre cette promesse une deuxième fois. Bien que ces fonds sont insuffisants pour financer chaque apprenante et apprenant des Premières nations, métis et inuit, on estime que 4 600 personnes de plus recevront du financement.

Faire des investissements envers les étudiantes et étudiants autochtones ne devrait pas être un choix que le gouvernement a l'option de faire ou non. L'accès à l'enseignement postsecondaire est un droit inhérent des peuples autochtones, tel que garanti par leurs droits issus de traités. Une approche innovatrice qui soutient les peuples autochtones consisterait à honorer la responsabilité du gouvernement issue des traités de nation à nation et à garantir que toutes les apprenantes et tous les apprenants autochtones peuvent entreprendre des études dans un métier spécialisé, au collège ou à l'université.

Améliorations aux bourses d'études canadiennes et au Bon d'études canadien

Dans le budget de 2017, le gouvernement propose une série de mesures pour bâtir une main-d'œuvre qualifiée en aidant les canadiennes et canadiens à acquérir les compétences requises pour réussir au sein de la main-d'œuvre, incluant :

- Améliorer l'accès aux bourses d'études canadiennes pour les étudiantes et étudiants à temps partiel en créant un seuil de revenu national unique qui est plus élevé que les seuils existants (qui varient actuellement par province) et en investissant 59,8 millions de dollars de plus sur quatre ans pour soutenir les étudiantes et étudiants à temps partiel additionnels qui seront admissibles. Ce changement entre en vigueur en 2018 et fera en sorte que 10 000 étudiantes et étudiants à temps partiel de plus seront éligibles aux bourses;
- Élargir l'admissibilité aux bourses d'études canadiennes dans le cas des étudiantes et étudiants ayant des enfants. Le seuil de revenu national plus élevé fera en sorte que 13 000 étudiantes et étudiants supplémentaires ayant des personnes à

charge seront admissibles aux bourses d'études en 2018-2019. Pour soutenir les critères d'admissibilité élargis, le gouvernement prévoit investir 107,4 millions de dollars additionnels sur quatre ans;

- Mettre sur pied un projet pilote pour explorer comment faciliter l'admissibilité des adultes qui retournent à l'école aux bourses et prêts d'études canadiens, au coût de 287,2 millions de dollars sur trois ans; et
- Réaffecter 12,5 millions de dollars sur six ans pour examiner de nouvelles façons de faire connaître le Bon d'études canadien et réduire les obstacles à l'accès pour les familles à faible revenu.

Les améliorations au programme de bourses d'études canadiennes sont appréciées et auront un impact positif pour les étudiantes et étudiants à temps partiel et ceux et celles qui ont des personnes à charge. Ces changements font suite aux augmentations importantes accordées aux bourses d'études canadiennes que la Fédération a obtenues dans le budget de 2016.

Au lieu d'introduire des réformes fragmentaires et coûteuses, telles que le Bon d'études canadien et le programme de bourses d'études canadiennes, qui ne rendent pas l'éducation plus accessible pour les familles à revenu moyen et faible, une approche innovatrice comporterait une solution aux frais initiaux élevés (les frais de scolarité) que les étudiantes et étudiants doivent payer afin d'acquérir les compétences requises pour rester compétitif sur le marché du travail.

Des emplois pour les jeunes

Dans le budget de 2017, le gouvernement s'engage à aider les étudiantes et étudiants « à faire la transition des études au travail et à démarrer leur carrière du bon pied », grâce aux mesures suivantes :

- Accorder un financement supplémentaire de 395,5 millions de dollars sur trois ans aux fins de la Stratégie emploi jeunesse. Avec le financement alloué dans le budget de 2016, la SEJ permettra à plus de 33 000 jeunes vulnérables d'acquérir ou de perfectionner les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi ou retourner aux études, permettra de créer 15 000 nouveaux emplois verts pour les canadiennes et canadiens âgés de 15 à 30 ans, et 1 600 nouvelles possibilités d'emploi pour les jeunes dans le secteur du patrimoine;

- Investir 12 millions de dollars dans la création de nouveaux stages coopératifs et de nouvelles possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire qui sont inscrits dans des programmes de science, de technologie, d'ingénierie, de mathématiques ainsi que dans les programmes de commerce;
- Élargir le financement fédéral de 221 millions de dollars sur cinq ans pour Mitacs – un organisme sans but lucratif qui établit des partenariats entre les établissements d'enseignement postsecondaire, le gouvernement, les organisations communautaires et l'industrie – afin de créer 10 000 placements d'apprentissage intégré au travail à l'intention des étudiantes et étudiants diplômés; et
- Éliminer les stages non rémunérés dans les secteurs sous réglementation fédérale qui ne font pas partie d'un programme d'études formel et faire en sorte que les stagiaires non rémunérés dont le stage s'inscrit dans le cadre d'un programme d'études aient droit aux mesures de protection prévues par les normes du travail, comme le nombre maximal d'heures de travail, les jours de repos hebdomadaire et les jours fériés généraux.

L'amélioration des perspectives d'emploi et de formation pour les jeunes, incluant les étudiantes et étudiants diplômés, est bienvenue dans le budget de 2017. Après plusieurs années de pression politique, nous sommes excités de voir des progrès dans notre lutte pour abolir les stages non rémunérés, et nous allons continuer de faire pression jusqu'à ce que tous les stages non rémunérés soient éliminés, incluant ceux qui font partie d'un programme d'études formel. Les étudiantes et étudiants espèrent que cette initiative inspirera les autres employeurs qui embauchent les jeunes, puisqu'on estime qu'il y a toujours 300 000 personnes qui font des stages non rémunérés chaque année au Canada.

Une stratégie d'emploi innovatrice pour les jeunes doit prendre en compte la crise de la dette étudiante au Canada qui empêche les étudiantes et étudiants de prendre des risques d'entreprise, de poursuivre leur formation et de participer à la croissance de l'économie. Le budget de 2017 ne fait rien pour remédier à la dette étudiante grandissante, qui a atteint plus de 28 milliards de dollars collectivement.

La capacité de recherche du Canada

Le budget de 2017 prévoit soutenir et élargir la capacité de recherche du secteur postsecondaire et fédérale du Canada en reconnaissance du fait que pour être un chef de file en innovation, le Canada doit être un chef de file dans ses capacités de recherche. Les changements comprennent :

- Investir 117,6 millions de dollars sur huit ans pour créer 25 nouvelles chaires de recherche;
- Établir un conseiller scientifique en chef qui offrira des conseils sur les façons de garantir que les connaissances scientifiques sont accessibles au public, que les scientifiques fédéraux peuvent s'exprimer librement sur leurs recherches et que les travaux scientifiques sont communiqués efficacement dans l'ensemble du gouvernement; et
- Accorder 10 millions de dollars de plus sur deux ans au Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges, qui finance des partenariats entre les collèges et les polytechniques et les organisations communautaires et les entreprises.

La création du poste de conseiller scientifique en chef est appréciée, puisqu'elle renforce et soutient l'engagement du gouvernement envers le respect de la liberté universitaire et l'élaboration de politiques fondées sur les faits. Par contre, nous allons continuer à militer pour que la conseillère ou le conseiller relève directement du parlement, en tant qu'agente ou agent scientifique parlementaire, et non du premier ministre.

Le budget de 2017 rate une occasion de faire des investissements afin de rétablir la recherche fondamentale de base et d'inclure des réinvestissements importants dans les trois conseils subventionnaires, permettant ainsi aux conseils subventionnaires de soutenir adéquatement les projets de recherche des étudiantes et étudiants diplômés et des chercheuses et chercheurs de tous les domaines.

Autres engagements à noter dans le budget de 2017

La santé mentale

Le gouvernement va investir 5 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir les initiatives en matière de santé mentale et améliorer l'accès aux services en santé mentale pour plus de 500 000 jeunes canadiennes et canadiens. Le gouvernement n'a pas encore déterminé comment ces fonds seront alloués et la Fédération fera pression pour obtenir un financement ciblé pour améliorer les services en santé mentale sur les campus.

Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe

Pour combattre et prévenir la violence fondée sur le genre, le gouvernement prévoit investir 100,9 millions de dollars sur cinq ans pour mettre sur pied une Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe. Une partie de ce financement sera affectée à la création d'un centre d'excellence au sein de Condition féminine du Canada et à mieux harmoniser les ressources existantes afin de combattre la violence fondée sur le genre. La Fédération continuera de s'assurer que cette stratégie traite de la violence fondée sur le genre sur les campus et soutient les efforts de première ligne qui ont lieu sur les campus et dans les communautés.

Services de garde d'enfants

À partir de 2018-2019, le gouvernement va investir 7 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans pour soutenir et créer un plus grand nombre de places abordables et de qualité dans les garderies de l'ensemble du pays. Bien que nous sommes excités de voir un plan de financement pluriannuel pour la garde d'enfants, les augmentations annuelles du financement, qui n'augmentent pas de façon importante d'ici 2021, ne suffisent pas pour créer un système de services de garde complètement abordable et accessible. La Fédération travaillera de concert avec ses partenaires de coalition pour revendiquer les fonds additionnels nécessaires pour établir un système de services de garde qui répond adéquatement aux besoins des parents et des enfants de partout au pays.